



15 juin 2020

## Coronavirus (COVID-19)

### Premier bilan intermédiaire présenté au Grand Conseil

**Le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil un premier bilan intermédiaire de la gestion de la situation extraordinaire liée à la pandémie de coronavirus (COVID-19). Il en ressort que la crise a été maîtrisée sur le plan sanitaire ainsi qu'au niveau des moyens mis en œuvre pour endiguer la propagation du virus. Elle a en revanche engendré d'importantes difficultés sur le plan économique, dont il est encore difficile de mesurer l'impact. Une première étude mandatée au BAK Economics AG montre que le canton du Valais est plus exposé aux impacts économiques directs de la pandémie de coronavirus que la moyenne suisse, principalement en raison de l'importance du secteur touristique, une branche fortement touchée. Cette analyse sera approfondie dans un deuxième rapport qui permettra au Gouvernement de définir les mesures à prendre pour favoriser la relance économique.**

Le Grand Conseil a consacré la première heure de sa session de juin à la crise liée à la pandémie de coronavirus (COVID-19). Il a demandé au Gouvernement de lui présenter la situation actuelle et les mesures prises. Le Conseil d'Etat a dressé un état des lieux des décisions du Gouvernement et des actions menées par les départements et les services de l'administration. Il s'agit à ce stade d'un premier bilan intermédiaire. De nombreuses incertitudes demeurent en effet quant à une éventuelle deuxième vague de propagation du virus. De plus, il est encore difficile de mesurer l'impact de la crise sur l'économie valaisanne et sur les finances publiques.

Il ressort de ce premier compte-rendu que la situation a été maîtrisée sur le plan sanitaire. Dès l'apparition des premiers cas en Valais, le dispositif sanitaire cantonal était prêt. Renforcé progressivement par la mise en place d'un réseau sanitaire intégré public-privé, soutenu également par l'armée et la protection civile, le système de santé valaisan a pu faire face à la première vague de patients infectés par le coronavirus, tout en continuant à garantir la prise en charge des autres patients. Des capacités supplémentaires auraient encore pu être déployées si nécessaire.

La situation ayant évolué très rapidement, le Gouvernement a dû prendre de nombreuses décisions aux conséquences importantes dans des laps de temps très brefs. Il a également mis en place les moyens nécessaires pour que les mesures édictées par la Confédération soient respectées. Il a de plus veillé à ce que les entreprises et travailleurs impactés par la fermeture ou la diminution de leur activité bénéficient d'un soutien.

La première vague passée et l'assouplissement des restrictions se mettant progressivement en place, le Gouvernement se préoccupe tout particulièrement de la relance de l'économie, qui a été lourdement touchée par les restrictions imposées pour lutter contre la propagation de la pandémie, en particulier la fermeture de nombreux secteurs d'activités. Une première étude a été commandée au BAK Economics AG pour obtenir un premier aperçu des effets de la crise liée au COVID-19 sur la situation économique valaisanne. Il en ressort que le canton du Valais est



plus exposé aux impacts économiques directs de la pandémie de coronavirus que la moyenne suisse. Cela s'explique principalement par l'importance du secteur touristique dans l'économie valaisanne. Le défi consiste dès lors, d'une part, à maintenir la compétitivité des moyennes et grandes entreprises valaisannes actives sur les marchés extérieurs, car elles fournissent des revenus importants pour l'économie locale. Il s'agit, d'autre part, d'éviter une spirale descendante dans le secteur du tourisme, en misant à court terme sur un marketing ciblé sur la saison estivale et, à moyen et long terme, en augmentant les investissements en faveur du tourisme d'été, en soutenant les projets prometteurs et les start-up du domaine touristique, par exemple avec la mise en place d'un fonds spécifique. Selon le BAK Economics AG les perspectives sont en revanche plus positives pour la chimie et la construction.

Une deuxième étude plus approfondie sera réalisée, avec une analyse plus détaillée des conséquences de la crise sur les différents secteurs de l'économie valaisanne ainsi que sur les finances cantonales. Elle comprendra des propositions de mesures et permettra ainsi au Gouvernement de définir les actions à entreprendre pour favoriser la relance économique.

Le Grand Conseil sera ensuite appelé à se prononcer en novembre sur les objets pour lesquels le Conseil d'Etat requiert une ratification des décisions qu'il a dû prendre dans cette situation extraordinaire, en particulier en matière de dépassements de crédit et de crédits supplémentaires. A ce stade, les dépenses supplémentaires sont estimées à 85 millions de francs, sans la perte de recettes et les coûts supplémentaires des hôpitaux, EMS, CMS et foyers de jour (entre 50 et 100 millions de francs). A cela s'ajoute une baisse de recettes estimée à 57 millions de francs, en lien avec les mesures prises pour alléger la charge des entreprises en raison de la pandémie, montant auquel devra s'ajouter l'impact de la situation économique sur les rentrées fiscales.

**Personne de contact**

**Christophe Darbellay**, président du Conseil d'Etat, 027 606 40 00